

## SOLIDARITÉS

### ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

#### **Arrêté du 15 juin 2015 portant nomination à la commission centrale d'aide sociale**

NOR : AFSA1530424A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L.134-2;  
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2012-250 QPC du 8 juin 2012,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommé(e)s rapporteur(e)s auprès de la Commission centrale d'aide sociale, en tant que personnes particulièrement compétentes en matière d'aide ou d'action sociale :

- Magdeleine ASTIER;
- Jonathan ROS.

#### Article 2

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 15 juin 2015.

Pour la ministre et par délégation :  
*La cheffe de service  
du service des politiques d'appui,  
adjointe à la directrice générale de la cohésion sociale,*  
V. MAGNANT